



INFOS BREVES

N° 52 Mars 2007

MOBILISATION CONTRE LA S. M. R .

Rentrée 2007 : - 20 POSTES

Notre Académie perdra 20 postes à la rentrée 2007 : 14 dans les services déconcentrés et 6 en GRETA. Depuis 2003, nous aurons donc perdu 99 postes, compte non tenu des suppressions d'ETP opérées sur les moyens de remplacement et suppléance, des 40.3 ETP transférés aux collectivités territoriales en raison de la « décentralisation » des missions et personnels TOS, des transferts de missions et postes des IA sur le Rectorat. Pour rappel, voici l'historique de cette « saignée » :

| Rentrées | Nb de postes | Au Rectorat | En IA | En EPLE |
|-----------------|--------------|-------------|--------|------------------|
| 2003 | - 2 | 0 | 0 | - 2 |
| 2004 | - 44 | - 18.5 | - 17.5 | - 5 + - 3 en CIO |
| 2005 | - 33 | - 8 | - 8.5 | - 16.5 |
| 2006 | 0 | - | - | - |
| 2007 Prévisions | - 20 | - 2 | - 12 | - 6 en GRETA |
| TOTAUX | - 99 | - 28.5 | - 38 | - 32.5 |

Hormis le Supérieur, aucun secteur n'est épargné.

La « Stratégie Ministérielle de Réforme » est responsable

L'autorité rectorale le revendique : les suppressions de postes découlent de l'application, dans notre Académie, de la SMR qui vise à réduire les « dépenses publiques ». Les personnels connaissent les moyens utilisés pour cela puisqu'ils en subissent les conséquences : transferts de missions et personnels des IA sur le Rectorat, restructurations de services, augmentation de la charge et des cadences de travail, mise en concurrence des personnels par les dispositifs au mérite, stress et « souffrances au travail » en progression alarmante... Ajoutons que les collèges et lycées sont désormais dans le collimateur avec la « charte de pilotage des EPLE » signée en janvier par le Ministre et le syndicat majoritaire des chefs d'établissement : il est prévu de constituer des « établissements – support » dotés de « pôles administratifs » dirigés par des « secrétaires généraux » en regroupant de petits établissements qui deviendraient des « unités pédagogiques de proximité » - ces derniers cesseraient donc d'être des EPLE -. La SMR est bien une véritable entreprise de « contraction et de démantèlement » du service public éducatif, destructrice d'emplois.

PARCE QUE CELA N'ARRIVE PAS QU'AUX AUTRES,

la section académique du SNASUB – FSU vous appelle à la solidarité et à l'action

Pour assurer à la fois la mobilisation des personnels de chaque secteur victime des suppressions de postes et transferts de mission (Rectorat, IA, EPLE et GRETA) et la convergence de leur action de protestation à un moment opportun, la section académique du SNASUB propose les modalités d'action suivantes :

- 1) Signature de pétitions adressées au Recteur et Parlementaires dénonçant la SMR et ses conséquences pour les personnels mais aussi pour les usagers et la vitalité des « territoires » ;
- 2) Organisation de sit ins de protestation au moment de la pause méridienne en y invitant la presse locale
- 3) Envoi d'un télégramme de protestation au Recteur (avec « copie » au SNASUB), le vendredi 23 mars 2007, jour où le Recteur présente au CTPA les mesures de suppression de postes pour la rentrée 2007
- 4) Pour les collègues « touchés » par une mesure de suppression de poste, prendre contact avec les Commissaires Paritaires du SNASUB de leur catégorie (contact : snasub.lorraine@wanadoo.fr)

Pour une action intersyndicale

Pour sa part, la section académique du SNASUB va s'adresser aux autres organisations syndicales de l'ASU en leur proposant

- 1) Une déclaration commune au CTPA dénonçant la SMR et ses conséquences
- 2) Une réunion intersyndicale en vue d'examiner les moyens à mettre en œuvre ensemble pour renforcer la mobilisation des personnels, sur la durée.

Nancy, le 8 mars 2007

